



Procès-verbal de la **réunion du conseil d'établissement (CÉ)**  
tenue le 30 octobre 2024, à 18h30  
au salon du personnel de l'école

## Participants à la séance du 30 octobre 2024

### Présences

<b>Beauchamp, Marie-Pier</b>	parent
<b>Dufresne, Livia</b>	parent
<b>Hawaa,</b>	parent substitut
<b>Akimi, Danielle</b>	parent
<b>L'Écuyer, Louis-Philippe</b>	parent
<b>Amine, Messaoud</b>	parent
<b>Miqueu, Christine</b>	membre du public
<b>Nappert, Marie-Soleil</b>	personnel enseignant
<b>Bélisle, Thomas</b>	personnel enseignant (orthopédagogue)
<b>Caron, Marie-Pierre</b>	personnel enseignant
<b>Eburne, Mélyna</b>	personnel enseignant
<b>Laverdure, Tanya</b>	service de garde
<b>Lafortune, Serge</b>	membre de la communauté
<b>Séguin, Émilie</b>	directrice
<b>Eddassi, Salima</b>	secrétaire d'assemblée

### Absences

Claude Bélanger, membre de la communauté  
Jean-Charles Clark, parent substitut

Le quorum est constaté et la séance est ouverte à 18h38.

## 1. Préliminaires

### 1.1 Intervention du public

*\*Notez que le point Intervention du public devrait se retrouver après l'adoption de l'ordre du jour. Cela sera modifié pour le prochain CÉ. \**

Mme Christine Miqueu revient sur la sécurité aux abords de l'école et demande si un suivi a été fait quant aux suggestions/actions envisagées au dernier CÉ.

Mme Émilie indique que M. Alexis Baron, TES, a fait de la sensibilisation auprès des brigadiers afin de leur rappeler de rester à leur poste pour le temps requis. Elle mentionne aussi qu'elle a

amené l'enjeu de la sécurité à la direction générale car une plainte d'un parent a été reçue en lien avec le débarcadère. Selon le policier éducateur, des plaintes ont également été reçues au 311 et une présence policière plus fréquente a été observée autour de l'école le matin.

M. Thomas mentionne que des élèves sont en train de préparer une vidéo pour faire de la sensibilisation. Mme Christine M. indique également qu'à la suite d'une demande de sa part, plusieurs haies ont été coupées par la ville afin d'améliorer la vue autour de l'école. Elle suggère aussi de bouger le panneau « pas d'arrêt » de l'autre côté du stationnement ainsi que d'ajouter un panneau « virage en u » interdit sur Doucet. Les panneaux près de l'arrêt d'autobus sont aussi à ajuster.

## **1.2 Adoption de l'ordre du jour**

Un point a été ajouté au varia : OPP/danse des flocons.

### **C.É. 2024-2025-19**

M. Thomas Bélisle propose l'adoption de l'ordre du jour avec l'ajout d'un point au varia, appuyé par Mme Mélyna Eburne.

**Adoptée**

## **1.3 Panier du CÉ au secrétariat**

Aucun courriel n'a été reçu.

## **1.4 Adoption du procès-verbal de la réunion du 25 septembre 2024**

Les membres qui étaient présents à la rencontre du 25 septembre 2024 sont invités à prendre la parole s'ils souhaitent faire des modifications ou des commentaires.

### **C.É. 2024-2025-20**

Mme Tanya Laverdure propose l'adoption du procès-verbal du 25 septembre 2024 tel que présenté, appuyée par Mme Livia Dufresne.

**Adoptée**

## **1.5 Suivi au procès-verbal du 25 septembre 2024**

Aucun suivi.

## **2. Points nécessitant une adoption ou une approbation**

### **2.1 Tableau des fonds à destination spéciale**

Les revenus dans le fonds ont augmenté car les dîners-pizza ont commencé. On remarque que malgré le nombre d'élèves qui a augmenté, il n'y a pas de hausse importante des revenus par rapport à l'an dernier. Le fonds contient actuellement environ 22 700\$.

### **C.É. 2024-2025-21**

Mme Tanya Laverdure propose d'approuver les dépenses au Tableau des fonds à destination spéciale, appuyée par Mme Marie-Soleil Nappert.

**Approuvée**

## **2.2 Plan de lutte 2024-2025**

Mme Émilie Séguin présente brièvement le plan de lutte contre la violence et l'intimidation pour cette année. Elle précise que l'école s'est dotée depuis l'an dernier d'un outils appelé OSE (Outils de suivi efficace) qui permet de comptabiliser les événements/incidents de violence en temps réel. Les résultats nous permettent de mieux comprendre la nature des problèmes et de réguler nos interventions. Après discussion, une modification sera faite dans document, dans la section des plaintes. Le texte précisera que les plaintes seront dirigées « vers un membre du personnel de son choix » et cette personne l'enverra « à la direction ».

### **C.É. 2024-2025-22**

Mme Marie-Pier Beauchamp propose d'adopter le plan de lutte avec les modifications proposées, appuyée par Mme Livia Dufresne.

**Adoptée**

## **2.3 Contenu en orientation scolaire et professionnelle (COSP)**

Mme Émilie Séguin présente brièvement les contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP) qui sont présentés aux élèves de 3<sup>e</sup> cycle afin de leur parler de ce qui s'offrira à eux après le primaire.

### **C.É. 2024-2022-23**

Mme Marie-Soleil Nappert propose d'approuver les COSP tels que présentés, appuyée par Mme Salima Eddassi.

**Approuvée**

## **2.4 Campagne de financement avec la Boutique PDLM**

Mme Émilie Séguin aimerait lancer « Les soirées de la Boutique » afin de valoriser notre friperie et offrir plus de dignité aux parents qui viendront y faire un tour. Mme Michelle Pilon, enseignante à l'école, a dessiné un logo pour la boutique qui a été imprimé sur des grands sacs. Mme Émilie suggère que les parents déboursent 3\$ pour l'achat d'un sac, qu'ils pourraient ensuite remplir.

Le lancement de la boutique est prévu pour le 5 décembre prochain. Les soirées auraient lieu environ une fois par mois.

### **C.É. 2024-2025-24**

M. Thomas Bélisle propose d'approuver le montant de 3\$ pour les sacs de la Boutique, appuyé par Mme Marie-Pier Beauchamp.

**Approuvée**

## **3. Points de discussion ou d'information**

### **3.1 Suivi du projet éducatif/plan d'action**

Mme Émilie Séguin rappelle que le projet éducatif de l'école a été élaboré pour 5 ans et que le plan d'action découlant de ce projet doit être mis à jour annuellement. Elle présente les moyens mis en place pour atteindre nos objectifs cette année.

### **3.2 Lancement de la Boutique PDLM**

Tel que discuté au point 2.4, le lancement de la boutique aura lieu le 5 décembre prochain.

## **4. Mots des représentants**

### **4.1 Mot du Service de garde**

Mme Tanya Laverdure mentionne que son équipe est vraiment mobilisée pour le bien-être et la réussite des élèves.

### **4.2 Mot du représentant au Comité de parents du CSSPO**

Mme Marie-Pier Beauchamp n'a pas de mise à jour à faire sur ce comité.

### **4.3 Mot du représentant au Comité EHDAA de la CSSPO**

Nous n'avons actuellement aucun représentant au Comité EHDAA. Mme Émilie Séguin rappelle que tous les parents ayant un enfant possédant un plan d'intervention pourrait devenir représentant sur ce Comité.

### **4.4 Mot des enseignants**

Mme Marie-Pierre Caron abonde dans le même sens que Tanya et mentionne qu'elle s'est sentie accueillie par l'équipe de l'école à son arrivée en août. Elle observe que l'équipe est mobilisée et a une belle attitude envers les enfants.

### **4.5 Mot de la Direction**

Mme Émilie Séguin mentionne qu'au niveau de l'école, tout va bien jusqu'ici. Nous avons tout notre personnel et les défis sont surmontables. Nous avons un enjeu actuellement au niveau des autobus. Il y a beaucoup de retards et d'annulation dernièrement, ce qui amènent différentes problématiques.

## **5. Varia**

### **5.1 OPP/danse des flocons**

Mme Livia Dufresne indique que le 13 décembre prochain, il y aura une activité pour les élèves : la danse des flocons. Elle aimerait avoir des précisions au niveau des heures et de la durée, de la possibilité d'avoir de la nourriture et de charger un frais d'entrée. Mme Christine Miqueu se demande aussi pourquoi les maternelles 4 ans ne sont pas inclus puisque les gens viennent souvent en famille.

Mme Émilie demande à l'OPP de lui envoyer les suggestions et précisions pour l'événement afin qu'elle puisse regarder le tout et elle répondra à leurs questions. Elle suggère de charger un prix d'entrée afin de recevoir une collation, par exemple, des chips. Cela pourrait avoir lieu de 18h00 à 19h30. Elle mentionne aussi qu'une approbation par le CÉ pour charger un frais ou autre pourrait être demandée au CÉ par courriel.

**6. Levée de l'assemblée**

**C.É. 2024-2025-25**

Mme Mélyna Eburne propose la levée de l'assemblée à 19h55, appuyée par M. Thomas Bélisle.

**Approuvée**

\_\_\_\_\_  
Mme Marie-Pier Beauchamp  
Présidente du conseil d'établissement

\_\_\_\_\_  
Mme Émilie Séguin  
Directeur de l'école du Parc-de-la-Montagne